



Fédération nationale Sud Santé-Sociaux

Sud Santé-Sociaux
2 rue Henri Chevreau
75020 Paris
Téléphone :
01 40 33 85 00
Télécopie :
01 43 49 28 67
E-mail :
sud.crc@wanadoo.fr
Internet :
www.sud-sante.org

Psychiatrie, plan du Ministère: Sécurisation des soins ou dérive sécuritaire ?

La Fédération Sud Santé-Sociaux a pris connaissance (par la presse !), des mesures annoncées par le Ministre de la santé à l'issue de la réunion du 9 août concernant la sécurité dans les hôpitaux.

Une fois de plus, il aura fallu attendre que la question de la sécurité en psychiatrie fasse la une des journaux (Pau, Limoges, Sotteville les Rouen). pour que le Ministère tente de réagir.

Le Ministre ramène la question de la violence à l'hôpital au seul aspect des patients détenus pris en charge à l'hôpital en accélérant le déblocage de fonds du plan santé mentale pour la création d'unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) destinées à la prise en charge de certains détenus et une augmentation de leur nombre de lits (450 au lieu des 300 prévus).

Et pendant que le Ministre parle de création de lits pour les UHSA, le SMPR (Service Médico-Psychologique Régional) de Caen ferme pour 3 semaines au moins faute de personnel médical ! On peut d'ailleurs se demander si la priorité donnée aux UHSA ne va pas se faire, à terme, au détriment des SMPR, unités de soins situées en milieu pénitentiaire.

Un marché de dupes

Le remplacement de tous les départs à la retraite, en plus des recrutements annoncé par le Ministre est un écran de fumée. Il y a là une impossibilité de réalisation que le Ministère ne peut ignorer.

Il y a actuellement environ 20 000 postes d'infirmiers vacants (dont près de 6000 en psychiatrie) et les départs en retraite sont de l'ordre de près de 40% des effectifs infirmiers d'ici 2010.

Devant les contraintes budgétaires, les hôpitaux seront amenés à choisir en matière de recrutement entre du personnel soignant ou du personnel de surveillance et de sécurité. Ainsi, l'annonce de création de 450 emplois en 2006 va se traduire par des recrutements d'emplois en majorité non soignants puisqu'il faut 4 ans pour former une infirmière et qu'il y a aujourd'hui pénurie d'infirmiers !

Cela risque de conduire à une dérive sans précédent qui va transformer les structures de soins en institutions sécuritaires et d'enfermement, sous prétexte de prendre en compte la revendication légitime des personnels à travailler en sécurité.

En conclusion, pour Sud Santé-Sociaux, les mesures présentées restent un saupoudrage qui ne règlera pas les problèmes du secteur psychiatrique, notamment la question incontournable des effectifs soignants.

Pour Sud Santé-Sociaux, la réponse doit être globale et s'inscrire dans une politique de santé ambitieuse

- Mettant en place une formation initiale adaptée à la prise en charge en psychiatrie
- programmant un plan emploi/formation pour pallier la pénurie de personnels soignants
- développant l'attractivité du secteur, notamment par une revalorisation des rémunérations
- Renforçant les structures de prises en charge ambulatoires (prévention, dépistage, consultations...)

Paris, le 10 Août 2005